

## SITE DE LOUBEAU

# Le Sictom répond à Cimes

Les responsables du Sictom de Loubeau réagissent suite à l'article paru dans La Concorde datée du 24 juin, intitulé "Si Loubeau m'était conté..."

"L'association Cimes a choisi le site de Loubeau, ancienne décharge, pour faire parler d'elle, pourquoi pas..., mais lorsque l'on s'adresse au public, faut-il encore dire la vérité.

La clôture n'est pas ridicule, peut-être faut-il surveiller de plus près de façon que certains visiteurs, en mal de découverte, ne la détériorent pas. La clôture fait bien le tour du centre d'enfouissement. Seules deux ouvertures n'ont pas été raccordées depuis les détériorations.

Un peu plus loin, "l'interdiction de faire du feu n'est pas suivie". Après renseignement, ce monceau de cendres n'est que le reste du brûlage de souches et de déchets de bois par la commune de Melle, ce qui n'est pas interdit sur le lieu de brûlage car il se trouve en dehors de la zone concernée par la décharge de Loubeau.

Le site d'enfouissement est bien organisé sur l'emplacement de l'ancienne carrière. Contrairement aux affirmations de l'article, tous les déchets gérés par le Sictom de Loubeau ont été déposés, après de lourds aménagements d'étanchéité du sol et digues par apport d'argile et mise en place de drains pour récupérer tous les lixiviats, jus

provenant des déchets ; ces drains débouchant dans des lagunes qui étaient suivies régulièrement afin d'éviter tout risque de débordement. De plus, nous avons capté toutes les sources en amont de façon qu'elles ne se déversent pas dans la décharge. Ces eaux propres sont dirigées vers le milieu naturel.

Le site de Loubeau a été choisi après des études sérieuses conduites par un hydrogéologue des plus sérieux, en la personne de M. Coirier, qui a imposé les conditions de stockage. L'autorisation a été donnée par arrêté préfectoral après passage en conseil départemental d'hygiène. Ce centre d'enfouissement n'est peut être pas le modèle à reproduire en matière de gestion des déchets car il n'y avait aucun tri en amont, mais pour ce qui est des pollutions, il n'y en a jamais eu et nous nous en réjouissons. Toutes les analyses des eaux de la Béronne en amont et en aval ont toujours apporté la preuve de l'étanchéité du site, qui aujourd'hui ne produit pratiquement plus de jus, non pas parce qu'il est bâché, comme le dit l'article, mais parce que le site a été recouvert d'une épaisse couche de terre légèrement en forme de dôme avec la réalisation d'un fossé en ceinture."

**Pour le président Claude Roulleau, la secrétaire générale Chantel Viollet**